



Creutzwald,
Le 06 AOUT 2019

Madame, Monsieur,

Le club canin de Creutzwald organise sur son terrain les 30 Novembre et 1 Décembre le 2^{ème} Sélectif IGP de la saison 2019/2020.

Ces épreuves seront jugées par M Jean-Bernard FLAMENT, M Xavier BRUNA, M Gibert GUEVEL

Les hommes assistant seront M Pascal SALEMI, M Loïc PERATOUT, M Nicolas NAVEL (remplacent)

L'engagement est de 25€

Rendez-vous des concurrents à 7h30 au terrain d'entraînement, Rue du Vercors.

Les chèques sont à établir à l'ordre du Club Canin CREUTZWALD et à envoyer avec vos engagements **avant le 09 Novembre 2019 à l'adresse suivante : STEFFANUS Carine**

Secrétaire Club canin CREUTZWALD
19 rue de Metz
57490 L'HOPITAL

Pour tout autre renseignement merci de vous adresser à Mm ZOUAOUI Rénata tel :06 31 87 12 59

Seules les inscriptions complètes accompagnées du règlement seront enregistrées.

Nous vous proposons un repas chaud en toute convivialité. Le nombre de repas étant limité, nous vous conseillons de réserver vos repas par simple appel ou d'en faire mention lors de votre inscription, la date limite étant la même que pour les inscriptions.

Nous espérons vous compter nombreux à cette manifestation et vous présentons, Monsieur, nos meilleures salutations cynophiles.

Le Président
Idrissa KANTE

MENU SELECTIF

Vendredi midi : restauration rapide

Vendredi soir : Entrée : Crudité, Pâté de Campagne

Repas : Couscous 15 €

Dessert : Salade de fruit

Café

Samedi midi : Curry 4 €

Samedi soir : Entrée : Tomate Mozzarella, Jambon Fumé

Repas : Spaghetti Bolognaise 15 €

Dessert : Tiramisu

Café

Dimanche midi : Quiche Lorraine, Salade 6 €

Sur réservation uniquement, pas de réservation de dernière minute

Merci de votre compréhension

Vendredi soir :

Samedi midi :

Samedi soir :

Dimanche midi :

2^{ème} SELECTIF IGP saison 2019 - 2020

A retourner avant le : 09 /11/2019

Montant de l'engagement : 25€

Sélectif organisé par : Creutzwald (57) les 30 nov. et 1^{er} déc. 2019

**Courrier à adresser à : STEFFANUS Carine 19 rue de Metz
57490 L'Hopital**

Téléphone du propriétaire :

N° C.T. (si pas inscrit sur la licence)

Régionale :

Nom du conducteur (si différent du propriétaire) :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Dates et conditions de l'obtention des concours IGP 3 (Obligatoire pour participer à un 1^{er} sélectif IGP)

IGP 3	Lieu	Date	Juge	Résultats		
				A	B	C
1^o concours						

Rappel : Pour accéder à un sélectif dans la première année de compétition du chien, 1 concours niveau 3 IGP fait en France est obligatoire avec mention.

Le concurrent soussigné, dégage spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou occasionnés par lui.

Il s'engage à respecter les règlements en vigueur de la Société Centrale Canine.

Il est demandé pour tous les chiens venant d'un département infecté par la rage et ceux de 2^o catégorie un certificat de vaccination antirabique précisant que celle-ci a été effectuée plus de 15 jours et moins d'un an depuis la deuxième injection s'il s'agissait d'une primo-vaccination ou depuis l'injection de rappel.

Le Président du club
Cachet, date et signature

Le Concurrent
Date et signature

Toute demande d'engagement non accompagnées de son règlement et de la photocopie du certificat antirabique (pour les races concernées) ne sera pas prise en considération.

La confirmation d'engagement sera envoyée par mail ou à défaut par courrier.

Le Président de : C C CREUTZWALD
Idrissa KANTE